ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 90469

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la situation des banlieues françaises. Dix ans après les émeutes et 9 mois après « l'apartheid social » dénoncé par le Premier ministre Manuel Valls, la situation reste dramatique dans certains quartiers en difficultés. Entre plans d'urbanisme et politiques sociales, le taux de chômage dans les zones urbaines sensibles (ZUS) pour les 15-24 ans plafonne à 45 % et à 22,7 % pour les 25-49 ans. Le taux de pauvreté est près de trois fois plus élevé en ZUS et la moitié des moins de 18 ans vit sous le seuil de pauvreté. En 2013 le rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles soulignait aussi que la réussite scolaire augmente moins vite pour les élèves résidant en ZUS que pour leurs camarades n'habitant pas ces quartiers. Ainsi, le taux de réussite au brevet national décroît en fonction de la concentration d'élèves résidant en ZUS et près de trois élèves sur cinq s'orientent vers la voie professionnelle, contre moins d'un tiers habituellement. Après plus de 40 « plans banlieues » depuis la fin des années 70, elle souhaite connaître les propositions du Gouvernement sur le sujet, pour résoudre enfin la situation dramatique des banlieues françaises.

Données clés

Auteur : Mme Virginie Duby-Muller
Circonscription : Haute-Savoie (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90469
Rubrique : Aménagement du territoire
Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 octobre 2015, page 8023